

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE MERCREDI 17 DECEMBRE 2025

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 27

NOMBRE DE MEMBRES PRÉSENTS : 16

NOMBRE DE MEMBRES ABSENTS : 11

AYANT DONNÉ POUVOIR : 4

Le 17 décembre 2025, à 18 heures, le conseil communautaire de la communauté de communes de Haute-Tarentaise, légalement convoqué le 11 décembre 2025 par le Président, s'est réuni à la salle de la Savoyarde à Séez, sous la présidence de Monsieur Yannick AMET, président.

PRÉSENTS

Bourg-Saint-Maurice : Guillaume DESRUES, Laurence REGNIER, Laurent CHELLE, Michelle ANXIONNAZ, Frédéric BATAILLE, Cécile UTILLE-GRAND

Les Chapelles : Paul PELLECUER

Montvalezan : Jean-Claude FRAISSARD, Thierry GAIDE

Séez : Mathieu LECLERCQ, Joëlle CAMPERS

Sainte-Foy-Tarentaise : Yannick AMET, Daniel EUSTACHE

Tignes : Serge REVIAL, Capucine FAVRE

Val d'Isère : Véronique PESENTI-GROS

EXCUSÉS AYANT DONNÉS POUVOIR

Gérard VERNAY donne pouvoir à Guillaume DESRUES

Françoise BESNARD donne pouvoir à Michelle ANXIONNAZ

Patrick MARTIN donne pouvoir à Véronique PESENTI-GROS

Lionel ARPIN donne pouvoir à Mathieu LECLERCQ

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Cécile UTILLE-GRAND est désignée secrétaire de séance

2025-229 DECISION MODIFICATIVE N°2 - BUDGET TOURISME

Dans le cadre de son partenariat avec le club des sports de Val d'Isère pour l'organisation du criterium de la première neige, la participation de la communauté de communes s'élève à 100 000 €.

Cette participation nécessite une baisse du virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement.

Cette opération ne génère pas de déséquilibre de la section d'investissement qui est excédentaire suite aux régularisations patrimoniales.

Il convient également de procéder à une régularisation à hauteur de 20 000 € afin de pouvoir passer les écritures d'amortissement.

Les recettes supplémentaires en fonctionnement correspondent à des recettes déjà encaissées.

SUBVENTION CRITERIUM ET AMORTISSEMENTS

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-023-01 : Virement à la section d'investissement	100 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	100 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6811-01 : Dot. aux amort. des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00 €	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-65748-633 : Subv. de fonctionnement aux autres personnes de droit privé	0,00 €	100 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0,00 €	100 000,00 €	0,00 €	0,00 €
R-706888-633 : Autres	0,00 €	0,00 €	0,00 €	20 000,00 €
TOTAL R 70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00 €	0,00 €	0,00 €	20 000,00 €
Total FONCTIONNEMENT	100 000,00 €	120 000,00 €	0,00 €	20 000,00 €
INVESTISSEMENT				
R-021-01 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	100 000,00 €	0,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	100 000,00 €	0,00 €
R-28188-01 : Amort. autres	0,00 €	0,00 €	0,00 €	20 000,00 €
TOTAL R 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	0,00 €	0,00 €	20 000,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €	100 000,00 €	20 000,00 €
Total Général		20 000,00 €		-60 000,00 €

VU l'avis favorable de la commission finances en date du 9 décembre 2025 ;

Le conseil communautaire, à l'unanimité :

- **MODIFIE** les crédits votés pour le Budget Tourisme comme ci-dessus.

Yannick AMET

Président

